

La Commune de Chamrousse recrute pour la saison hivernale 2023/2024

SERVICE POLICE MUNICIPALE

Agents de Surveillance de la Voie Publique : 2 agents

Missions : Exercer des missions de prévention au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assure une relation de proximité avec la population.

Assurer des astreintes selon planning prédéfini.

Temps de travail : 35 heures (travail le WE)

Salaire mensuel brut : 1 777.12 € brut + astreintes 149,28 € brut par semaine d'astreinte.

Possibilité de chèques déjeuners : 9 € par chèque (4.5 € employeur — 4.5 € salarié).

Durée : CDD du 1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024

PERMIS B OBLIGATOIRE

NON LOGE

SERVICES TECHNIQUES

Service déneigement manuel : 1 agent

Missions : Assurer le déneigement des voies piétonnes. Horaires : 6h-13h (variable selon enneigement)

Temps de travail : 35 heures Salaire mensuel brut : 1 777.12 €

Possibilité de chèques déjeuners : 9€ par chèque (4.5€ employeur — 4.5€ salarié).

Durée : CDD 1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024

PERMIS B OBLIGATOIRE

NON LOGE

Service déneigement conducteur d'engins : 2 agents

Missions : Assurer le déneigement des voies communales.

Horaires : 6h-13h (variable selon enneigement)

Salaire mensuel brut : 1 777.12 € brut + astreintes 159.20 € brut par semaine d'astreinte.

Possibilité de chèques déjeuners : 9€ par chèque (4.5€ employeur — 4.5€ salarié).

Durée : CDD 1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024

PERMIS B + CACES R482 + NON LOGE possibilité de chambre d'astreinte

Service entretien des bâtiments : 1 agent

Missions : En charge du nettoyage des bâtiments.

Temps de travail : 35h

Salaire mensuel brut 1 777.12€

Possibilité de chèques déjeuners : 9€/chèque (4.5€ employeur – 4.5€ salarié).

Durée : CDD du 1^{er} décembre 2023 au 14 avril 2024

Non logé

Service Chalets des Cimes et Patinoire : 1 agent polyvalent

Missions : En charge de l'entretien des Chalets des Cimes et remplacement patinoire lors des congés

Temps de travail : 35h

Salaire mensuel brut 1 777.12€

Possibilité de chèques déjeuners : 9€/chèque (4.5€ employeur – 4.5€ salarié).

Durée : CDD du 1^{er} décembre 2023 au 14 avril 2024

Non logé

Merci de faire parvenir votre lettre de motivation et CV en Mairie
35 place des Trolles – 38410 CHAMROUSSE.

ou

par mail personnel@chamrousse.com

Pour tout renseignement complémentaire : 04 76 89 99 40